

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE:

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Bors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Le numéro: 25 c. — Annonces: 25 c. la ligne.

Le CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE:

▲ LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n. 6, au 1er.

▲ PARIS, chez MM. AUGUSTE DE VIGNY et Co, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUE-DEUNCKQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Les bureaux du CENSEUR sont actuellement rue des Célestins, n° 6, au 1er. Ils sont ouverts aux heures ci-après indiquées :

Celui de la rédaction, de onze heures du matin à deux heures de l'après-midi ;

Celui de l'administration (caisse, abonnements, annonces), de huit heures du matin à cinq heures du soir.

Lyon, 12 juillet 1842.

ELECTIONS.

Scrutin du 11 juillet 1842.

COLLÈGE DU MIDI.

M. Sauzet, député sortant. 576

M. Laforest, candidat de l'opposition. 515

Voix perdues. 30

M. Sauzet, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé député.

COLLÈGE DU NORD.

M. Martin. 401

M. Jars, député sortant. 357

M. Chaurand, candidat légitimiste. 200

M. Dupont (de l'Eure). 69

Voix perdues. 4

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il y aura aujourd'hui un troisième tour de scrutin entre MM. Martin et Jars.

COLLÈGE DE VILLEFRANCHE.

M. Terme, maire de Lyon, a été nommé député en remplacement de M. Laurens-Humblot.

— On mande de Vienne que M. Couturier a obtenu, au second tour de scrutin, 167 voix. M. Frèrejean, son concurrent, n'en a eu que 125. M. Couturier a été proclamé député.

Dans la soirée une brillante sérénade lui a été donnée par la Société Philharmonique, et la population viennoise s'est empressée de protester par ses bravos contre le choix que des électeurs inintelligents avaient fait la veille dans la personne de M. Bert, nommé au collège extra muros.

— On écrit de Grasse (Var) que M. Martin, qui était porté dans le collège électoral de cette ville, en concurrence avec M. Boulay, n'a pas accepté la candidature qui lui était offerte par un certain nombre d'électeurs. M. Boulay n'aura donc aucun concurrent et sa réélection est assurée.

BOUCHES-DU-RHONE. — Aix : M. Thiers a obtenu 247 voix sur 360 ; M. de Villeneuve, candidat légitimiste, 110. M. Thiers a été proclamé député. — Marseille : MM. Berryer et de Surian ont été élus députés. Dans le collège du sud, M. Reynard, candidat ministériel, n'a été élu qu'à une voix de majorité.

On lit ce qui suit dans la Gazette du Midi au sujet de cette élection :

« M. Reynard est électeur du sud ; M. Reynard a été nommé à la majorité d'une voix, d'où il résulte que M. Reynard s'est nommé lui-même. Le seul député de Marseille a ainsi l'avantage d'être l'élus de son choix, en attendant que la chambre fasse justice de ce ridicule scrutin où plusieurs causes de nullité positive ont été constatées. »

« Pendant les élections, une partie des troupes était consignée ; les autres stationnaient sur divers points. Cette précaution était complètement inutile ; l'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner aux abords des collèges où se pressait pourtant la population, et, si M. Reynard s'est vu en butte à des manifestations peu bienveillantes, il ne peut en accuser que le zèle mal éclairé de ses amis. »

« Quand on obtient par le secours du pouvoir et à force de manœuvres de tout genre une fausse majorité que l'opinion publique repousse, il faut en jouir en silence et empêcher des imprudents d'essayer une ovation. »

VAR. — Toulon : La réélection de M. Clappier est assurée au collège intra muros.

SAONE-ET-LOIRE. — Chalon : Le général Thiard a obtenu 206 voix sur 402 ; le baron de Varennes, ministre plénipotentiaire à Lisbonne, candidat ministériel, 193.

— On nous écrit de Pont-Audemer au sujet de la candidature de M. Dupont (de l'Eure) :

Tout va bien chez nous ; nos adversaires sont atterrés, et c'est d'un bon augure. Cependant les déflections qui leur arrivent redoublent leur rage d'intrigue, et ils espèrent, à force de violence morale, parvenir à retenir les faibles. Mais nous espérons, nous, que tous nos électeurs indépendants seront à leur poste : il ne nous faut pas autre chose pour réussir.

— On écrit également de Pont-Audemer au Journal de Rouen :

L'alarme est au camp de M. Hébert ; aussi les dégoûtantes intrigues des années précédentes sont-elles encore dépassées, et lundi, jour de marché, le ban et l'arrière-ban des ministériels a-t-il été convoqué à Pont-Audemer pour faire escorte à l'homme de la complicité morale et pour l'aider dans ses actives démarches. L'attaque des électeurs a été formée en règle : l'armée de M. Hébert était rangée en bataille dans la maison d'un ex-notaire, et le corps de réserve, commandé par le sous-préfet, occupait la porte de celui-ci.

Tous les combattants ont fait de brillantes prouesses ; mais M. Hébert les a tous surpassés. Chaque passant était assailli avec vigueur. Triste bataille pourtant et pour ses résultats et pour ceux qui l'ont livrée ! Plus d'une poignante blessure les a frappés au cœur. Que penser d'un procureur-général de la première cour royale de France descendant à faire l'électeur sur la place publique ? que penser de ceux qui ont coopéré à cette œuvre déplorable et parmi lesquels figuraient un sous-préfet, des maires, des magistrats, des percepteurs, etc. ?

Nous ajouterons qu'aux fonctionnaires administratifs et judiciaires, exploitant l'électeur pour M. Hébert, il faut joindre M. l'évêque d'Evreux : ce prélat du juste-milieu n'est pas venu chez nous déployer ses talents, mais il a écrit pour donner des ordres à son clergé et surtout aux ecclésiastiques qui ont le bonheur de payer 200 fr. de contributions. Les promesses de meilleures cures, voire même de canonicats, n'ont pas été épargnées.

La question du droit de visite est entrée depuis quelques jours dans une nouvelle phase. Le gouvernement anglais a enfin ouvert les yeux à l'évidence ; il reconnaît, il est forcé de reconnaître que l'opinion publique en France s'est prononcée, à l'occasion des élections, contre le traité du mois de décembre dernier, avec une unanimité telle qu'il serait imprudent d'exiger d'un ministre, quel qu'il fût, la ratification de ce traité. Le cabinet anglais a bien lutté avant d'en venir à reconnaître l'impossibilité de cette ratification, et les preuves de sa lutte sont nombreuses : il a résisté, en effet, aux instances de M. de Barante, instances d'autant plus puissantes qu'elles étaient accompagnées de la promesse d'abandonner tout projet d'alliance à venir avec la Russie, pour renouer cette fatale alliance anglaise, tant prônée pendant si long-temps, dont nous avons toujours été les dupes et qui, par conséquent, n'a jamais profité qu'à l'Angleterre ; il a résisté aux démarches les plus pressantes du roi Léopold lui-même, démarches qui devaient avoir une grande valeur, puisque, dans la circonstance, c'était un Anglais qui parlait en quelque sorte contre les intérêts anglais.

Nous avons déjà raconté comment tous ses efforts avaient échoué. Quand on en reçut la nouvelle à Paris, la consternation de M. Guizot fut grande, car il avait presque compté qu'un cabinet qui connaissait si bien ses bonnes dispositions pour l'Angleterre consentirait à se laisser arracher des concessions dont il pourrait se faire une ressource, un argument et par suite un moyen de popularité et d'influence au moment des élections. Le roi seul ne parut pas partager la désolation de son conseil. Sans doute c'était un moyen d'action électorale qui échappait à M. Guizot ; mais il lui en restait bien d'autres qui pouvaient suffire à triompher des embarras de la situation, et le plus important n'était pas d'obtenir du cabinet anglais qu'il décernât un brevet de civisme et de nationalité à M. Guizot en présence des électeurs. Ce qu'il fallait, c'était amener le cabinet anglais à comprendre que la question du droit de visite était à jamais perdue pour lui si on la faisait dépendre du dernier traité dont pas un seul candidat n'avait osé prendre la défense devant les collèges électoraux ; qu'au contraire il restait quelques chances de sauver la question si l'Angleterre, renonçant au traité de 1841, consentait à s'en tenir aux traités de 1831 et de 1833. C'est dans ce sens qu'une lettre autographe partit pour le Foreign-Office, lettre où l'amour-propre du ministre anglais était caressé au moins autant que les intérêts de sa nation. Cette lettre a produit son effet, car on a reçu à Paris, au commencement de cette semaine, la nouvelle que le gouvernement anglais, dans l'état des choses, reconnaissait l'impossibilité pour un ministre français de ratifier le traité de 1841, et se contentait de demander le maintien des traités de 1831 et de 1833.

A cette nouvelle qui faisait déjà disparaître un embarras énorme, le roi éprouva une vive satisfaction. Il restait pourtant à savoir comment on amènerait l'opinion publique, si universellement soulevée contre le principe même du droit de visite, au maintien des traités de 1831 et de 1833. Il ne fallait pas songer à le tenter avec M. Guizot. C'est ce qui fit que, sans même attendre le résultat des élections, sans savoir si elles seraient favorables ou contraires à la politique de M. Molé, on proposa à cet homme d'état de reprendre le pouvoir, de le reprendre aux conditions qui lui conviendraient et avec les hommes dont il lui plairait de s'entourer. On pensait qu'avec M. Molé on réussirait peut-être plus facilement dans ce qu'il était impossible d'essayer avec M. Guizot.

Le refus formel de M. Molé renversa ces espérances. Nous avons rapporté, il y a trois jours, les raisons graves qui avaient empêché M. Molé de reprendre en ce moment le fardeau des affaires, raison dont la principale était la crainte de voir la coalition se reformer, et MM. Guizot, Thiers, Barrot et Billault monter de nouveau à l'assaut du pouvoir, le rendre une seconde fois impossible et faire naître une nouvelle crise qui condamnerait à la retraite, et cette fois peut-être pour toujours, un homme qui croit n'avoir pas encore fait son temps.

M. Molé s'étant lui-même désintéressé, il fallait recourir à une autre notabilité en position, par sa valeur personnelle, par l'influence dont elle disposait, de concourir à ce que l'on voulait. Le roi pensa alors à M. de Broglie. Mais ici une difficulté se présentait. On se souvient qu'au lit de mort de sa femme M. de Broglie a pris l'engagement de ne pas se mêler de nouveau aux affaires publiques avant d'avoir terminé l'éducation de son fils. Le noble duc a cependant fait une exception pour le cas où la question de l'esclavage réclamerait sa rentrée au pouvoir : ce cas seul pourrait le délier de sa parole et l'autoriser à reprendre un portefeuille avant que le terme de ses engagements fût expiré. Louis-Philippe, qui est au courant de tout, fut frappé de cette idée qu'en faisant appel aux sentiments de philanthropie de M. le duc de Broglie, il réussirait peut-être à faire taire ses répugnances.

Les circonstances se prêtaient admirablement bien à une semblable démarche. La société pour l'abolition de l'esclavage, société dont M. le duc de Broglie est président, venait de terminer ses travaux, et elle les avait clos, dit-on, par un rapport fort remarquable. Le roi fit demander ce rapport, il le lut fort attentivement, et il écrivit ensuite à M. de Broglie une lettre dans laquelle toutes les idées du rapport étaient reprises et appréciées avec force, louanges pour le fond et pour la forme du travail. Le roi félicitait M. de Broglie d'avoir si noblement attaché son nom à l'abolition de l'esclavage, et il arrivait à lui dire qu'il voulait lui-même s'associer à l'accomplissement de cette grande œuvre en lui donnant les moyens de réaliser ses généreuses vues d'émancipation.

Ces moyens que le roi proposait de mettre à sa disposition, c'était le pouvoir, le pouvoir avec la présidence du conseil et le même blanc-seing qu'il avait précédemment offert à M. Molé pour composer un cabinet comme il l'entendrait. Le roi disait qu'il serait heureux d'ajouter aux gloires de son règne celle d'avoir rayé du code de l'humanité l'esclavage et ses tristes conséquences, mais qu'un événement qu'à son âge il fallait bien prévoir (le roi, depuis quelque temps, affecte de parler de l'approche de sa mort ; il en a même fait le sujet d'une lettre fort longue qu'il a adressée à M. Thiers la veille de son départ pour les eaux) ne lui permettrait pas de s'en tenir à des vœux stériles.

M. de Broglie fut fort surpris en recevant la lettre et les offres du roi. Toutefois, comme il voyait dans ces offres un moyen de plus pour arriver à la réalisation de ses projets, il ne les repoussa pas comme avait fait M. Molé ; il pria seulement le roi de vouloir bien lui accorder quelques jours pour réfléchir et consulter ses amis. M. de Broglie ayant entretenu plusieurs personnages des propositions qui lui avaient été faites, ces propositions n'ont pas tardé à être connues dans le monde politique. On a dû alors se demander quels motifs avaient pu déterminer le roi à offrir le pouvoir à un homme aussi peu disposé que M. de Broglie à l'accepter, et en recherchant ces motifs on s'est souvenu que c'était M. de Broglie qui avait proposé et signé les traités de 1831 et de 1833, que par conséquent le roi avait sans doute pensé que personne ne pouvait mieux que lui prendre en main la défense de ces traités et les sauver s'ils pouvaient encore être sauvés.

Cette préférence du roi expliquée a appris que S. M., dans une entrevue qu'elle avait eue avec M. de Broglie à la suite de ses premières ouvertures, lui avait proposé d'accepter pour ses collègues des hommes comme M. Billault, Dufaure, etc., c'est-à-dire ceux qui s'étaient montrés les plus grands adversaires du traité de 1841. S. M. pense sans doute qu'en leur abandonnant ce traité, en leur permettant de le déchirer et de le brûler sur l'autel où l'on sacrifiera M. Guizot, elle les amènera à consentir au maintien des traités de 1831 et de 1833. Ce serait un vrai chef-d'œuvre d'habileté que de réussir à donner pour défenseurs au droit de visite les hommes qui l'ont le plus vivement attaqué. Louis-Philippe l'a entrepris, et l'on dit qu'il y réussira. On dit encore que des raisons principales pour lesquelles le roi voudrait voir M. Billault entrer au ministère avec M. de Broglie et compromettre sa popularité au service d'une cause qui n'est pas, qui ne peut pas être la sienne, c'est l'importance que ce député a prise depuis quelque temps, l'importance qui pourrait avant peu devenir assez considérable pour qu'il lui fût permis de se détacher de M. Thiers et de se mettre à la tête de la gauche, qui ne manquerait certes pas de ministres en seconde ligne, mais qui jusqu'à présent n'a mis en évidence aucun homme capable de prendre la direction d'un cabinet. Cette direction, beaucoup de personnes qui ont vu M. Billault à l'œuvre dans la dernière session pensent qu'ils sera capable de la prendre.

FEUILLETON DU CENSEUR.

SALON DE 1842.

PEINTURE.

Il nous reste encore à faire l'analyse des ouvrages de peinture. Les circonstances, nous l'avons vu, ne sont guère opportunes pour parler beaux-arts ; il est d'ailleurs un peu tard ; mais nous serons brefs et nous espérons qu'à ce titre la politique ou plutôt les intérêts privés qui s'agitent vont donner bien vite à nos lecteurs quelques appréciations étrangères aux préoccupations du moment. Si de grands principes étaient en jeu, si la lutte était ouverte entre des idées fécondes, nous nous ferions un scrupule de distraire, ne fût-ce que pour un instant, les imaginations des graves pensées qui devraient les dominer ; mais, hélas ! est-ce là ce qui se passe sous nos yeux ? Le règne des turpitudes a-t-il cessé, et l'urne électorale va-t-elle cette fois, faisant justice des fripons, des intrigants et des sots, nous donner enfin des législateurs vraiment dignes de ce nom ? Que chacun s'interroge dans le secret de sa conscience et se demande si cette époque est arrivée.

On conçoit qu'il n'est pas dans notre intention de nous arrêter sur chacun des tableaux qui ont figuré à l'exposition ; nous ferons ce que nous avons déjà fait pour la sculpture, nous choisirons seulement quelques uns de ceux qui nous ont semblé mériter le mieux les honneurs ou le blâme de la critique. Disons encore une fois néanmoins, pour qu'on ne l'oublie pas, que l'exposition de cette année a été plus faible que toutes celles qui l'avaient précédée depuis 1830 et que les meilleurs ouvrages qui se soient fait remarquer appartenaient généralement à la peinture de second ordre et qu'il malheureusement chaque année tend davantage à s'emparer du premier, d'abord parce qu'elle présente moins de difficultés, jour. C'est ainsi que les grandes traditions se perdent et que ce qui devrait faire la force de l'art va s'amoindrisant de jour en jour pour finir par disparaître tout-à-fait. Ce symptôme, quelque insignifiant qu'il

paraisse de prime abord, est peu rassurant pour ceux qui portent leur pensée au-delà du présent. Il est des esprits optimistes qui, prenant à la lettre les grands mots de civilisation et de progrès, s'imaginent que la société est parvenue à son apogée, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et qu'il ne reste plus à l'homme qu'à se pavaner dans la toute-puissance de sa gloire. Ce n'est pas pour ceux-là que nous écrivons, ils ne nous comprendraient pas ; c'est pour ceux dont le jugement plus sain n'a pas fait divorce avec la raison.

Qu'on envisage les beaux-arts et qu'on réfléchisse un instant sur le mouvement qui les emporte, on ne tardera pas à en comprendre et à en déplorer les motifs. La littérature a dégénéré en romans, en drames ou bien en poésies légères ; l'architecture s'est abaissée à la maison bourgeoise, la musique à l'opéra-comique, la sculpture à la statuette et la peinture au tableau de genre. Si quelques œuvres çà et là paraissent s'écarter de la tendance générale et semblent vouloir ramener les imaginations égarées dans une meilleure voie, on sent malheureusement qu'elles ne portent pas en elles les conditions de la durée, qu'elles laissent à désirer quelque chose d'essentiel, qu'il leur manque cette grandeur, cette haute inspiration qui ne se trouve que dans le génie et dans les siècles vigoureusement trempés. Ce sont des essais incomplets, des semences imparfaites qui ne rencontrent pas même une terre bien préparée pour les recevoir.

Au milieu de tout cela, se berce qui voudra de chimères ; quant à nous, nous l'avons vu, ces signes nous effraient.

Mais revenons à notre sujet et ne nous laissons pas entraîner par des digressions qui nous mèneraient trop loin. Nous ferons d'abord une analyse rapide des principaux ouvrages de peinture, puis nous dirons quelques mots du dessin, de l'aquarelle, de la gravure et de la lithographie.

La peinture religieuse, c'est-à-dire la grande peinture, la peinture par excellence, avait un certain nombre de représentants. Nous nous en applaudissons et nous faisons des vœux ardents pour le succès des études fortes et sévères qu'elle nécessite ; mais, hélas ! jusqu'à présent, on sent que la puissance et la foi manquent à nos artistes pour s'élever si haut.

Parmi les œuvres les plus dignes de fixer l'attention, on remarquait une Descente de Croix, de M. Chassériau. M. Chassériau n'est que d'hier et déjà son nom est l'un des plus distingués de l'art. C'est un jeune homme

qui doit travailler encore beaucoup ; mais, comme nous savons qu'il prend ses travaux au sérieux, nous aimons à nous flatter de l'espérance qu'il ira toujours en grandissant. Cette année, il était évidemment en progrès ; néanmoins son tableau des Troyennes pleurant Anchise accusait trop la manière d'Ingres, et sa Toilette d'Esther, à travers de fort remarquables qualités, laissait malheureusement apercevoir des fautes énormes de dessin.

On s'arrêtait aussi devant le Repos en Egypte, de M. Bouchot. La mort de cet artiste, enlevé si prématurément à une carrière qu'il promettait d'illustrer, n'était pas un des moindres motifs de l'intérêt qu'il s'attachait à sa dernière œuvre, œuvre encore inachevée et sur laquelle les pensées de tristesse et d'amertume qui l'avaient précédé dans la tombe semblaient avoir gravé leur mélancolique empreinte. Comme Géricault, comme Léopold Robert, il mourait au moment où il paraissait n'avoir plus à vivre que pour la gloire. Il semble quelquefois que le malheur soit une des fatalités du génie. Un portrait de jeune fille, une tête d'enfant, une petite toile représentant Bonaparte au passage du Saint-Bernard, où l'on retrouvait toute l'énergie de l'auteur des Funérailles de Marceau, rappelaient un nom que l'avenir ne nous ramènera plus.

Citons encore d'une manière spéciale la charmante composition d'une dame qui prouve que la grâce peut admirablement s'unir au sérieux ; la Consécration de sainte Geneviève à Dieu, par M^{lle} Louise Desnos, était sans contredit l'une des œuvres les plus distinguées du salon, quoiqu'on y remarquât la molle douceur d'une main féminine.

L'Entrée de Jésus à Jérusalem, de M. Jouy, était bien composée, mais il y régnait trop de froideur. M. Jouy est d'ailleurs un artiste consciencieux qui s'inspire des bonnes traditions et qui cherche à s'y conformer ; son Atala nous a paru peinte avec un peu de prétention et s'écarter des idées du poème.

Avec plus de fermeté dans le pinceau, une touche plus hardie, un coloris plus puissant, la Mère de Douleurs, de M. Dauphin, aurait été un ouvrage extrêmement remarquable. Tel qu'il était cependant, il se distinguait par un style simple, noble, et par un sentiment réellement religieux.

La Foi, l'Espérance et la Charité, de M. Edouard Dubufe, qui s'écarte tout-à-fait du genre de son père, ce dont nous ne saurions trop le féliciter, aurait suffi à elles seules pour assurer à leur auteur une des places les

dre avant peu et de la prendre au nom des idées de la gauche. Or, c'est là ce que le roi redoute le plus. Jusqu'à présent, il s'est senti très-fort contre la gauche, parce que la gauche n'avait pas à sa tête un homme pratique assez bien posé, assez sûr de lui-même pour prendre les affaires sans courir le risque de faire fausse route. Si la gauche trouvait cet homme, peut-être faudrait-il compter avec elle; c'est là ce que l'on ne veut pas, et voilà pourquoi l'on serait bien aise que M. Billault comprît assez mal ses intérêts pour se compromettre en acceptant le pouvoir avec M. de Broglie, l'homme des traités de 1831 et de 1833, l'auteur des lois de septembre, etc.

Résumons-nous. Avec M. Guizot, la question du droit de visite est complètement perdue; il ne peut pas plus prétendre à sauver les traités de 1831 et 1833 qu'à ratifier le traité de 1841. Avec M. de Broglie, on a quelque chance de conserver les traités primitifs qui ont consacré le principe du droit de visite, et c'est la seule chose qu'on puisse encore espérer aujourd'hui, quoique bien faiblement, pour être agréable à l'Angleterre. De plus, en faisant entrer M. Billault dans un cabinet qui demanderait, à titre de faits accomplis, le maintien des traités existants, on compromet cet homme d'état, on l'enlève à la gauche qui l'appelle à lui et vers laquelle il semble disposé à se tourner.

En voilà assez, nous le pensons, pour montrer tout ce qu'il y a d'habileté dans les projets dont nous parlons, projets dont nous regrettons de n'avoir pas été instruits plus tôt, car nous aurions insisté encore davantage auprès des électeurs pour les décider à n'accorder leurs suffrages qu'à des hommes aussi hostiles aux traités de 1831 et de 1833 qu'au honnête traité, aujourd'hui fort heureusement en pièces, de décembre 1841.

Quand le ministère ne serait pas ce que nous l'avons vu en tant de circonstances, il serait jugé à nos yeux par le droit qu'il a donné à M. Emile de Girardin de le représenter. Ce nom, à Paris et dans les départements, excite les plus vives répugnances. La *Quotidienne* s'exprime ainsi à ce sujet :

M. E. de Girardin aurait pu avoir une idée de la popularité qu'obtient son nom s'il s'était présenté aujourd'hui dans la réunion préparatoire des électeurs du 1^{er} arrondissement. Au moment où le président a proclamé, dans cet arrondissement, la candidature de M. le comte de Girardin, un grand nombre d'électeurs, trompés par le nom et croyant qu'il s'agissait du rédacteur en chef de la *Presse*, ex-député de Bourgneuf, se sont levés, et, avec un vif mouvement de répulsion, se sont écriés : « Ce n'est pas possible ! » Il a fallu, pour mettre fin à cette manifestation, que leur méprise leur fût démontrée.

Voici, d'un autre côté, ce que dit la *Gazette du Centre* à l'occasion de l'élection de Bourgneuf :

Toute l'activité des élections de la Creuse se dépense à Bourgneuf. Les deux partis y sont en présence, et pendant que la lutte aura lieu au scrutin il est certain que dans la rue il y en aura d'un autre genre. On ne peut se figurer à quelle exaltation en sont arrivés les deux partis. On ne se salue plus dans la rue; les familles sont divisées et leurs divisions seront malheureusement plus durables que celles qui séparent les deux candidats. Il y a dans cet arrondissement un fait exceptionnel et précieux à signaler : c'est que les accusations les plus véhémentes contre les menées de l'administration lui sont reprochées par les conservateurs.

Ainsi, ils accusent le préfet d'avoir fait offrir au président du tribunal la place de premier président du tribunal pour son fils, s'il voulait voter pour M. de Girardin. Ils prétendent (toujours les conservateurs) que le préfet a été vu à toutes les foires et marchés de l'arrondissement, et que jamais pareille dépense de promesses de toute nature n'avait été faite.

Paris, le 10 juillet 1842.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

12,055 électeurs du département de la Seine ont pris part hier aux opérations préliminaires de la constitution des bureaux. Le nombre des électeurs inscrits étant de 18,744, il se trouve que 6,689 électeurs ont cru devoir s'abstenir de se rendre au scrutin. L'absence d'un si grand nombre de citoyens ne permet pas d'établir des calculs bien certains sur le résultat du scrutin; cependant voici, d'après tous nos renseignements, ce que nous croyons devoir se passer aujourd'hui.

Le 1^{er} arrondissement réélira M. Jacqueminot à une majorité de près de 300 voix ;

Dans le 2^{me}, les forces de MM. Thayer et Delangle ne suffiront pas pour contrebalancer celles de M. Jacques Lefebvre. Le candidat ministériel l'emportera à plus de 100 voix de majorité. Les comités de la gauche et du centre gauche ont commis une grande faute en présentant et en soutenant aussi chaudement qu'ils l'ont fait un fonctionnaire public amovible comme M. Delangle, un homme par conséquent pour lequel les sympathies de l'opposition ne peuvent pas être très-vives. M. Thayer, dont les opinions sont un peu plus tranchées que celles de M. Delangle, n'était pas non plus l'homme qu'on pouvait opposer avec succès à M. Jacques Lefebvre. Il fallait, pour lutter contre ce candidat, une grande notabilité financière ou politique : on le reconnaît aujourd'hui, mais il est trop tard.

Au 3^{me} arrondissement, les chances de M. Legentil et celles de M. Billault, dont la candidature a été en quelque sorte improvisée, sont à peu près les mêmes ; mais il est fort à craindre que les efforts extraordinaires que fera aujourd'hui le pouvoir pour renver-

ser M. Billault ne fassent pencher la balance électorale du côté de M. Legentil.

La réélection de M. Ganneron est assurée dans le 4^{me} arrondissement. M. Guinard obtiendra un certain nombre de voix radicales ; mais cette diversion ne profitera pas au candidat ministériel, M. Dupérier, dont l'échec est assuré.

Au 5^{me} arrondissement, la majorité s'est prononcée dès hier de manière à ne laisser aucun doute sur le résultat d'aujourd'hui. Les amis de M. Marie ont obtenu une majorité de 213 voix.

Au 6^{me}, la majorité qui s'est prononcée pour M. Carnot a été plus considérable encore ; la réélection de cet honorable candidat aura lieu à plus de 250 voix de majorité.

Au 7^{me}, M. Moreau, candidat de l'opposition, ne rencontrera pas de concurrent.

Au 8^{me}, les voix se partageront entre M. Beudin et M. Bethmont ; il est à craindre que le candidat ministériel n'obtienne un avantage de quelques voix.

Au 9^{me}, la lutte entre M. Locquet et M. Galis ne paraît pas devoir être douteuse. M. Galis a obtenu dès hier une majorité de 27 voix qui sera plus considérable aujourd'hui.

Le 10^e collège réélira M. de Jussieu. Le candidat présenté par les comités et que toute la presse a soutenu pendant un mois, M. le général Rampon, s'est fait malade lorsqu'il s'est agi d'aller payer de sa personne dans une réunion d'électeurs, et dès lors il a été impossible de songer davantage à lui. Il a donc fallu, en moins de quarante-huit heures, improviser une candidature nouvelle, et comme les noms qu'on a présentés aux électeurs n'ont pas une très-grande consistance, M. de Jussieu, si peu d'estime et de sympathie qu'on ait pour lui dans le 10^e arrondissement, profitera de l'absence d'un candidat sérieux.

MM. Vavin, Boissel et Garnon, tous trois candidats de l'opposition, l'emporteront, chacun dans son arrondissement, à des majorités assez considérables.

Le collège de Saint-Denis remplacera malheureusement M. de Las Cazes par M. Possoz, maire de Passy et candidat ministériel. Là, comme dans le 2^e arrondissement, il aurait fallu à l'opposition, pour réussir, un nom éclatant et considérable, qui aurait imposé silence à toutes les petites rivalités personnelles qui divisent et usent les forces de l'opposition.

D'après ce que nous venons de dire, on peut voir que les élections du département de la Seine donneront à l'opposition huit choix sur quatorze.

On calcule que quinze à seize mille électeurs prendront part au scrutin, et que sur ce nombre l'opposition réunira de neuf à dix mille voix.

Si les élections du reste de la France avaient lieu dans une semblable proportion, M. Guizot n'aurait plus qu'à se retirer.

— Les nouvelles que nous recevons ce matin de Rouen sont excellentes. Le résultat des premières opérations a été entièrement favorable à l'opposition.

Dans le premier collège, l'opposition a eu deux bureaux sur trois. Le chiffre total des voix dans les trois sections semble donner une majorité de six voix à M. Barbet ; mais, comme de l'une des sections quelques voix se sont portées sur M. Cabanon au lieu d'aller sur M. Bodemer, la majorité est acquise à l'opposition.

Le *Journal de Rouen*, qui a publié une deuxième édition pour annoncer ce résultat, dit qu'on peut considérer comme certaine aujourd'hui la nomination de M. Cabanon, candidat de l'opposition. Il serait surprenant que M. Barbet fût renversé, lui qui n'a jamais douté un seul instant de sa réélection.

Dans le deuxième collège, l'opposition a emporté les bureaux à une forte majorité. L'élection de M. Toussin est donc certaine.

Dans le troisième collège, celui qui nomme M. Laffitte, l'opposition a obtenu, malgré les efforts de l'administration, un avantage de vingt-une voix. Presque tous les électeurs ayant pris part à ces opérations préliminaires, comme s'il se fût agi d'un scrutin décisif pour la nomination même du député, on peut considérer le triomphe de l'opposition comme à peu près assuré dans les trois collèges de Rouen.

Au collège *extramuros*, M. Victor Grandin, candidat ministériel, paraît devoir l'emporter à une assez forte majorité sur M. Sevaistre.

On nous écrit de Rouen que jamais cette ville n'a été livrée à une plus grande agitation, et que l'administration, pour soutenir ses candidats, est sortie des bornes de la modération et des convenances qui lui étaient imposées.

— La formation des bureaux électoraux du département de Seine-et-Oise a donné les résultats suivants :

Saint-Germain : 1^{re} section, M. Bertin de Vaux, président ; 2^e section, M. Chanteloup, président.

Corbeil : M. Dobignie, président provisoire, a été maintenu. Mantes : M. Hernoux, député sortant, a été élu président.

Pontoise : Les choix ont été faits d'accord entre les amis des deux candidats de l'opposition et du ministère.

— Nous avons trouvé ce matin dans le *Moniteur* une ordon-

nance royale du 5 juillet qui maintient dans le cadre de l'état-major-général M. le lieutenant-général Dogueron. Cette ordonnance était du 5 juillet, on pouvait la publier dans le *Moniteur* le 6 ; mais on s'en est bien gardé : c'eût été compromettre la réélection de M. Dogueron, que de faire connaître à ses commettants la faveur dont il venait d'être l'objet. Le ministère, comme on sait, apporte toujours la même franchise dans ses actes.

— Le calme parfait qui a régné hier dans tout Paris continue à y régner aujourd'hui. Chaque électeur se rend à sa section, certains points donnent lieu à aucun désordre, à aucune agitation. On ne connaît guère avant six heures du soir le résultat des scrutins dont plusieurs ne seront pas fermés avant quatre heures.

Le roi est à Saint-Cloud. Des estafettes sont prêtes, à chaque section centrale, à monter à cheval pour aller lui porter les noms qui sortiront de l'urne. Tous les ministres présents à Paris passeront la journée au ministère de l'intérieur.

— Le duc d'Orléans est de retour à Paris depuis deux jours ; il est sorti ce matin en voiture, se rendant à Neuilly.

— On prétend que le voyage que l'ex-régente Christine devait faire à Londres n'aura pas lieu. L'ex-reine d'Espagne préfère une petite excursion en Suisse ; elle partira au mois de septembre.

Le *Messenger* a publié le 9 au soir la dépêche télégraphique suivante :

Marseille, 8 juillet. Alger, 5 juillet.

Le gouverneur-général de l'Algérie à M. le ministre de la guerre.

La province de Tittery a été constituée. Hier, tous les chefs ont reçu l'investiture. Leur cavalerie doit marcher avec la colonne du général de Bar.

Le général Changarnier a remporté, le 1^{er} juillet, sur la rive droite du Haut-Chélif, à 200 kilomètres d'Alger, un avantage signalé sur le kalifa Sidi-Embarak. Ce brillant succès aura de grands résultats politiques.

Outre cette dépêche télégraphique, le *Moniteur* a publié le 10 différents rapports du général Bugeaud et des généraux qui commandent les diverses divisions sous ses ordres. Ces récits sont remplis de récits favorables aux armes de la France.

On lit dans la *Vigie du Morbihan* :

Nous recevons à l'instant communication d'une circulaire incroyable dans laquelle on recommande aux gendarmes d'*ébruiter* partout la nouvelle que M. de Labourdonnaye se présente à Redon et à Savenay, et qu'il opérera pour l'un de ces collèges s'il y est nommé.

« Les gendarmes rendront compte, dit la circulaire, de l'effet qu'aura produit cet avertissement sur les populations. »

Nous livrons à la justice du public ce pitoyable moyen employé pour soutenir la candidature désespérée de M. Genty.

Nous savons pertinemment que M. de Labourdonnaye ne se porte pas comme candidat à Redon. Quant à Savenay, chacun sait, et les journaux nous l'ont suffisamment appris, que M. de Cormanin était dans ce collège le seul candidat de l'opposition.

Nous pouvons donc affirmer que le bruit répandu par l'entremise de la gendarmerie n'est qu'un mensonge de plus.

On lit dans le *Journal de Cherbourg* :

M. le colonel de Bricqueville a pris la résolution de poursuivre en diffamation le *Journal de Caen*. Cette poursuite est motivée sur un article publié contre l'honorable M. de Bricqueville dans le numéro du 1^{er} juillet courant de la feuille de l'administration.

Pour combattre la candidature de M. de Bricqueville, on accuse ce citoyen, que son caractère a placé si haut dans l'estime de son pays, d'avoir fait partie des sociétés secrètes qui ont été l'objet de nombreuses condamnations en 1833. Ce sont là d'odieuses calomnies, desquelles, dans sa juste indignation, M. de Bricqueville veut obtenir au grand jour une éclatante réparation.

On lit dans le *Constitutionnel* :

On se rappelle que dans le cours de la dernière session quatre-vingts députés avaient sollicité la pairie. Des promesses formelles ont été faites à un certain nombre, des espérances ont été données à tous ; mais on a remis les postulants après les élections. Les embarras du ministère vont recommencer, à moins qu'il n'ait pas la majorité ; il serait dégagé de paroles qu'il ne pourrait plus tenir ; mais si cette majorité est faible, si elle est incertaine comme la dernière, il ne pourra se permettre des promotions ou du moins il n'en fera que très-peu. Alors les choix deviennent difficiles, et en préférant les uns il risque de s'aliéner les autres ; puis il faut remplacer les pairs qui seront élus, et les collèges électoraux convoqués coup sur coup seront-ils aussi dociles aux désignations ministérielles ? Il est donc probable que les quatre-vingts députés attendront jusqu'à la fin de la prochaine législature. Quelques uns se laisseront peut-être d'une telle mystification, mais il est probable que la plupart s'y laisseront prendre ; ce sera encore un moyen de majorité.

Divers arrêtés de M. le ministre des travaux publics renferment les dispositions suivantes :

1^o M. Deschamps, ingénieur en chef, attaché au service spécial des Landes, sera chargé du service du département de la Gironde.

plus honorables ; mais l'ouvrage où il avait apporté le plus de soin était un portrait de femme, de M^{me} E. D. A la manière dont il était peint, il était aisé de s'apercevoir que ce n'était pas uniquement à l'amour de l'art que l'auteur avait demandé ses inspirations.

M. Signol ne nous a pas donné cette année tout ce qu'il nous avait promis les années précédentes ; c'est une revanche à prendre.

Les Quatre Évangélistes de M. Gorjat étaient peints avec trop de laisser-aller, mais avec énergie ; du reste, dans son tableau de Saint-Siméon-le-Juste, il prouvait qu'il n'avait qu'à vouloir pour éviter ce défaut.

M. Gigoux est un de ces artistes rares qui veulent sérieusement le bien et qui cherchent avec ardeur le chemin du vrai beau ; malheureusement l'exécution ne répond pas toujours chez lui à la pensée. Le Saint-Philippe guérissant les malades qu'il a exposé cette année, sauf deux ou trois figures, nous a paru une composition pâle et terne. Nous ne nous exprimons ainsi qu'à regret, car nous estimons M. Gigoux, et, plus que tout autre, nous voudrions pouvoir applaudir à ses succès.

Le tableau représentant Jésus chez Marthe et Marie, de M. Mottez, visait un peu trop à l'effet ; les figures en étaient posées avec recherche et manquaient de simplicité. Nous aimons bien mieux le Portrait de Femme qu'il a exposé sous le n^o 1398.

Pourquoi M. Laure a-t-il donné à sa Vierge enlevée au ciel par les anges cette grâce mondaine et ce charme sensuel qui conviennent à la femme de plaisir, à la femme amoureuse de l'existence, mais qui ne se trouvent nullement en rapport avec l'idée traditionnelle qui se lie au nom de Marie ? Aussi avons-nous entendu dire auprès de nous avec beaucoup de justice : « Voilà une femme charmante ; mais, si elle est emportée au ciel, à coup sûr, elle ne songe guère à Dieu. » M. Laure, qui a du mérite, devrait s'attacher davantage à éviter ces contre-sens d'autant plus grossiers qu'ils touchent à des sujets plus élevés. Ce qui, dans un autre genre, ne serait qu'une imperfection légère devient une faute impardonnable en peinture religieuse. Il ne faut pas sacrifier un type aussi admirable que celui de la Vierge Mère au mérite facile de peindre des femmes comme on en rencontre tant.

Une autre Assomption, par M. Duveau, était encore une œuvre plus sage, mais moins brillante.

Plaçons-nous parmi les tableaux religieux la Flagellation, par M. Lehmann ? A part la science des raccourcis qui peut avoir un certain charme

pour les anatomistes, quelle composition ! quelle absence de dignité divine dans la figure du Christ et quel hideux aspect dans celle de ses bourreaux ! M. Lehmann se serait-il laissé égarer par ces éloges funestes qui l'ont accueilli et qui accueillent aujourd'hui tout ce qui fait preuve d'un peu de talent ? Nous l'engageons dans son intérêt à se délier de ces triomphes de camaraderie. Jusqu'ici il avait péché par une idéalité de poésie exagérée ; cette année, il a voulu démontrer qu'il ne redoutait pas la réalité, et il a péché par l'excès contraire : il n'a produit que de la matérialité grossière. M. Lehmann avait encore au Salon plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels une traduction de quelques vers des *Feuilles d'Automne* de Victor Hugo, qui ferait croire que les sujets lascifs conviennent mieux à la nature de son talent que les grandes compositions du genre sacré.

Et cette Adoration des Bergers de M. Cottreau, qu'en dirons-nous ? La lumière qui part de la tête de l'enfant Jésus et qui illumine les ténèbres est une idée heureuse, quoique bizarre ; mais un effet de lumière ne suffit pas, et combien ces attitudes sont triviales et ces figures dénuées d'expression !

Artistes qui voulez prendre les scènes de la religion pour modèles, rappelez-vous donc avant tout que pour réussir il faut croire. Fra Angelico di Fiezzole peignait à genoux les têtes du Christ et de la Vierge, et souvent c'était par la communion qu'il se préparait à ces admirables chefs-d'œuvre qui immortalisent son nom. Nous n'exigeons pas de vous cette faveur, mais nous demandons de vous mieux pénétrer des grandes pensées que vous voulez rendre.

Sauf cinq ou six toiles de mérites divers, la peinture historique n'a rien produit cette année qui mérite d'exciter l'attention.

Parmi le petit nombre d'ouvrages à citer, mentionnons en première ligne le tableau de M. Flandrin représentant saint Louis dictant ses Établissements. A part la figure de saint Louis, empreinte peut-être d'une bonhomie un peu trop commune, toutes les autres sont d'un excellent style. Comme composition, comme dessin, il n'y a rien à redire ; malheureusement l'esprit de système gâte ces belles qualités. On reconnaît le disciple chéri d'Ingres à cette couleur grise et pâle, à cette raideur d'attitudes, à ce parti pris de faire une certaine nature qui n'existe que dans les spéculations théoriques de l'école. Nous ne savons s'il serait possible à M. Flandrin de renoncer à cette méthode empruntée, mais nous osons affirmer que, s'il en avait le pouvoir ou la force, il connaîtrait peu de rivaux.

M. Pilliard, dont nous avons remarqué le nom pour la première fois, appartient à la même école. Nous souhaitons vivement qu'il en garde les saines traditions et qu'il en répudie les vices ; car, si c'est un jeune homme, il y a chez lui de l'avenir. La Mort de Rachel est une œuvre bien pensée et remarquable d'exécution.

Si l'on jugeait de la valeur d'un ouvrage par les dimensions de la toile, les honneurs du Salon auraient été cette année pour M. Vinchon ; mais il n'y a de grand dans ce tableau que son étendue et sa médiocrité. Le sujet commandé était, il est vrai, et c'est là l'excuse du peintre, la séance royale dans laquelle fut proclamée la charte de 1814. La figure de Louis XVIII surtout est réellement une mauvaise plaisanterie.

Le tableau de M. Vinchon est destiné au musée de Versailles, cet immense et splendide hôpital de la peinture moderne. On pourra dès lors l'y voir et reconnaître la vérité de ce que nous avançons. Au reste, disons, pour décharger d'autant la conscience de l'artiste, que de hautes exigences (des personnes fort bien placées pour le savoir nous l'ont assuré), bien aises de jeter un peu de ridicule sur le père de la charte octroyée, n'avaient pas été étrangères à cette combinaison.

La Défense de Mazagran a fourni à M. Philippoteau le sujet d'un tableau qui ne manque pas de mouvement et qui figurerait très-honorablement à côté des batailles d'Horace Vernet, de Charlet et de Bellangé.

Citons encore la grande composition de M. Hesse, celle de M. Guy, qui se distingue toujours par l'art avec lequel il sait grouper dans un étroit espace un nombre infini de figures, et, pour mémoire, celle de M. Tony Jannot, cette victime d'une admiration prématurée, qui promettait tant et qui a tenu si peu.

Les scènes mythologiques sont heureusement en minorité, et le Vulcain enchaîné Prométhée de M. Armitage n'est pas fait pour les relever du discrédit si justement mérité dans lequel elles sont tombées parmi les artistes. On ne peut se faire une idée de ce barbouillage qu'en s'imaginant une toile immense et des espèces de géants peints dans des contorsions hideuses avec de la brique pulvérisée. Quand on se fourvoie de la sorte, on perd jusqu'aux avantages que l'on pourrait trouver dans son dessin.

H. P.

(La suite à un prochain numéro.)

2° M. Lejoindre, ingénieur ordinaire de première classe, actuellement chargé d'un service d'arrondissement dans le département de la Moselle, remplira les fonctions d'ingénieur en chef de ce département.
3° M. Comoy, ingénieur ordinaire de première classe, actuellement attaché au service du canal du Centre, est appelé à remplir les fonctions d'ingénieur en chef pour le service du canal latéral à la Loire (1^{re} division).
4° M. Bertho, ingénieur ordinaire, actuellement en congé, sera chargé du service du canal du Centre.
5° M. Frissard, ingénieur en chef du département de la Nièvre, est appelé aux fonctions d'ingénieur en chef du département de la Seine-Inférieure.
M. Boucanmont, ingénieur en chef du département des Ardennes, sera chargé du service du département de la Nièvre.
M. Lemoyne, ingénieur en chef, précédemment attaché au département de la marine, sera chargé du département des Ardennes.
M. d'Ornay, ingénieur ordinaire de première classe, chargé des fonctions d'ingénieur en chef dans le département de la Lozère, est appelé à remplir les mêmes fonctions dans le département des Basses-Alpes.
M. Leguay, ingénieur ordinaire de première classe, attaché au service du département d'Ille-et-Vilaine, remplira les fonctions d'ingénieur en chef dans le département de la Lozère.
M. Poirel, ingénieur en chef, actuellement chargé du service du canal de Caen à la mer, est mis à la disposition de M. le ministre de la guerre pour être chargé des travaux hydrauliques du port d'Alger.
M. Tostain, ingénieur en chef, sera chargé d'un service spécial commandant tous les ports du département du Calvados et le canal de Caen à la mer, sous la direction de M. Mounier, ingénieur en chef, qui prendra en conséquence le titre d'ingénieur en chef directeur.
M. de La Barre-Duparcq, aspirant ingénieur, chargé du service de l'arrondissement de Toulon, sera attaché au service du port d'Honfleur, sous les ordres de M. Tostain.
M. Tassy, aspirant ingénieur, chargé du service de l'arrondissement de Digne (Basses-Alpes), sera chargé de l'arrondissement de Toulon.

Chronique.

LYON.

Il y a quelques jours, vers une heure du matin, M. le commissaire de police Lefebvre allait rentrer dans son domicile lorsqu'il aperçut, marchant devant lui et à quelques pas de distance, un homme qui était porteur d'un levier en fer et qui lui parut suspect. L'agent qui l'accompagnait, et qui était sur le point de le quitter, ne voyait au contraire dans cet homme qu'un employé de la compagnie du gaz. Heureusement M. Lefebvre persista dans son opinion; il courut sur cet homme et s'en empara, malgré ses vives protestations et l'exhibition de papiers qui semblaient indiquer que celui qui en était le possesseur était un honnête industriel, et l'instrument qui l'avait fait suspecter un outil de sa profession.

Conduit dans le bureau de M. le commissaire, cet homme, nommé Devet, fut trouvé nanti d'un paquet de fausses clés et de divers instruments qui ne laissèrent plus de doute à M. Lefebvre qui l'arrêta. Une perquisition faite immédiatement au domicile de cet individu et chez une femme avec laquelle il entretenait des relations amena la découverte d'un nombre considérable d'objets volés, soit en effets mobiliers, soit en bijoux, étoffes en pièces, etc.

Devet est maintenant entre les mains de la justice.

Plusieurs détachements du 11^e d'artillerie sont arrivés à Lyon.

Ces jours derniers un ouvrier maçon, travaillant aux réparations d'une maison de la rue Grôlée, s'est laissé tomber du second étage sur le pavé. Ce malheureux a été transporté à l'hôpital dans le plus déplorable état.

L'archiduchesse Marie-Louise vient d'établir à Parme une foire pour les soies; elle sera tenue chaque année dans les salles de la chambre de commerce et durera pendant toute la première semaine d'octobre.

On vient de publier le compte-rendu de la situation de la caisse d'épargne de Lyon et du département du Rhône, arrêté au 31 décembre 1841 et présenté le 11 juin dernier à l'assemblée générale des fondateurs par M. le maire de Lyon, président du conseil des directeurs de cet établissement.

Il résulte de cet état de situation, que l'accroissement de l'institution, qui, en 1840, avait été moindre que pendant les années précédentes, a repris sa marche ordinaire en 1841.

Le nombre des livrets s'est élevé en 1841, à 15,157; il n'avait été en 1840 que de 13,141, ce qui présente en faveur de 1841 une différence en plus de 2,016.

41,215 dépôts ont été opérés en 1841 et ont produit une somme de..... 1,919,816 fr.

En 1840, le nombre des dépôts n'avait été que de 35,964 et n'avait produit que 1,662,042 fr.

Il a été reçu de diverses caisses d'épargne, en 246 transferts..... 212,244 fr. 31 c.

Ce qui forme un total de..... 2,132,060 fr. 31

A cette somme il faut ajouter..... 172,362 15

pour intérêts alloués à la caisse; Plus pour arrérages d'une rente de 5 0/0 10 »

Ce qui porte la totalité du crédit à la somme de..... 2,304,432 46

Au 31 décembre 1840, il était dû aux déposants une somme de..... 4,161,573 11

qui, ajoutée au total ci-dessus, forme celui de..... 6,466,005 57

Mais il faut en distraire celle de..... 1,500,859 51

provenant de 5,871 remboursements, ce qui réduit la somme totale de la dette de la caisse envers les déposants à..... 4,965,146 06

Ce chiffre était au 31 décembre 1840 de..... 4,161,573 11

Ainsi l'accroissement de cette dette envers les déposants s'est élevé en 1841 à..... 803,572 95

Un maître-maçon qui se rendait, dans la nuit du 8 au 9 juillet, à l'hôtel d'Angleterre, et qui aura sans doute fait une chute dans l'escalier, y a été trouvé samedi matin baignant dans son sang. Malgré la gravité de ses blessures, on espère que ses jours ne sont point en danger.

DÉPARTEMENTS.

Un ouvrier teinturier de Villefranche, étant allé recueillir à vapeur un petit héritage de 800 fr., revenait par le paquebot à

Un de ces industriels qu'on rencontre partout, et dont le tact est si fin pour découvrir une dupe, devine et convoite le petit trésor. Il improvise connaissance avec son heureux possesseur, offre à boire dans une auberge. Ils continuent leur route jusqu'à Villefranche, où ils s'établissent dans un café. Les libations y sont renouvelées et copieuses. L'ouvrier, fort gai d'abord, paraît tout-

coup tomber dans l'assoupissement et le sommeil. Cet état se

prolonge; l'industriel se lève en disant : « Allons, dormeur, réveille-toi donc; il est temps de partir. » Et en même temps il saisit la valise de l'ouvrier et s'en charge comme pour lui en épargner le fardeau. Il se disposait à sortir, lorsque la dame Dorlut, maîtresse du café, préoccupée du soupçon vague qu'une dupe était en présence d'un fripon, lui défendit d'un ton de voix sévère d'emporter la valise. L'industriel déjoué la rejette sur la table et comprend que sa position devient fautive et dangereuse. Il s'esquive du café et disparaît.

Oa reconnut ensuite qu'une substance somnifère avait été introduite dans le verre du dormeur.

L'ouvrier est encore malade de cette entreprise criminelle. Il a dû à la présence d'esprit de la maîtresse du café la conservation de son argent.

— On écrit d'Avignon :

« L'assassin Montjallard a été exécuté à Carpentras lundi dernier. On assure que la résignation du patient ne s'est pas démentie un seul instant. »

— M. Chaffard, médecin à Avignon, a été nommé officier de la Légion-d'Honneur, sur la demande du préfet de Vaucluse. M. Chaffard était décoré depuis vingt-sept ans.

— Un crime épouvantable a été commis à Marseille dans la nuit du 8 au 9. Un jeune homme appartenant au corps des bouchers, excité, dit-on, par un motif d'affreuse jalousie contre son frère cadet, a profité du sommeil de son père pour lui asséner un coup de masse sur la tête. Etourdi par le coup, cet homme est demeuré long-temps dans un état d'évanouissement semblable à la mort.

L'assassin, persuadé que cette première victime avait reçu le coup mortel, s'est dirigé subitement de la rue du Beausset, où sa famille demeure, à l'abattoir, situé aux environs de la Joliette. Il savait que son frère cadet devait y venir au point du jour. En effet, au moment où ce forcené l'a vu paraître, il s'est précipité sur lui et lui a porté plusieurs coups d'un couteau-poignard. Le malheureux jeune homme, après s'être long-temps débattu, a fini par tomber noyé dans son sang.

Alors, désespérant de pouvoir échapper à la justice, l'auteur du double crime a essayé de se donner la mort à lui-même. Mais il paraît que la peur ne lui a pas permis de se donner un coup décisif. On est survenu, et la police s'est emparée de lui. D'après les bruits que nous recueillons à la hâte, le père serait dans un état fort dangereux, et il faudrait désespérer de la vie du frère cadet, qui n'est peut-être plus au moment où nous écrivons.

Nous recevons de nouveaux détails sur le résultat de cet affreux événement. Le frère de l'assassin a succombé aux suites de la blessure qu'il avait reçue, et celui-ci, qui avait déjà tenté de se donner la mort à coups de couteau, est parvenu à s'étrangler hier dans sa prison à l'aide de sa cravate. Du reste, il paraît que c'est dans l'exaspération produite par une dispute qu'il avait avec son père, dispute dont la cause était des plus frivoles, que ce misérable a lancé sa hache à la tête du vieillard. Celui-ci est, assurément, hors de danger. (Sud.)

— L'éclipse totale de soleil qui a eu lieu le 8 juillet dernier à Marseille avait attiré de bonne heure une foule de curieux sur les principaux points culminants de la ville et des environs. On attendait avec impatience le moment de cette fête céleste, absolument nouvelle pour la génération, et dont l'idée remplissait par avance toutes les imaginations de merveilles que la réalité n'a pas démenties.

Rien d'inouï, rien d'étrangement beau comme ce voile d'obscurité qui, au dernier rayon éteint, a couvert subitement la face de l'astre; rien de saisissant comme ces ténèbres de quelques minutes, soudainement effacées par la clarté renaissante. Il y a eu là, pour répéter des paroles célèbres tout-à-fait de circonstance, un moment d'enchantement auquel personne n'a pu résister.

Attendons sur cette solennité poétique et grandiose, revendiquée spécialement par la science, le bulletin officiel de M. Arago, dont les observations ont dû être à Perpignan, comme nous l'avons vu à Marseille, favorisées par un temps magnifique.

(Gazette du Midi.)

— On lit dans l'Echo de Vézère (Périgueux) du 6 juillet :

« La suette gagne du côté de l'arrondissement de Sarlat. La commune de Saint-Cyprien en est atteinte; M. le préfet a envoyé sur les lieux MM. les docteurs Parrot et Amédée Lacrouzille. Quelques cas graves, et en général dans les classes supérieures, se sont manifestés. »

DE LA MISÈRE EN ANGLETERRE.

Le cœur se serre à la pensée des désolations de l'Angleterre, et le contraste de l'excessive richesse et de l'excessive pauvreté qu'on rencontre à chaque pas dans ce pays ajoute encore à la tristesse qu'inspire la vue de cette population nombreuse qui ne possède absolument rien dans ce monde, et qui, à la lettre, meurt de faim. L'autre jour, les désordres d'Ennis, dans le comté de Clare, en Irlande, ces hommes, ces femmes, ces enfants, sur qui l'on a fait feu parce qu'ils demandaient des pommes de terre trop bruyamment, sont venus révéler la profondeur de la plaie aux moins attentifs.

La taxe pour les pauvres devient toujours plus lourde en Angleterre, à cause du nombre sans cesse croissant de ceux aux nécessités desquels elle doit pourvoir. Elle a doublé en beaucoup de lieux, elle a quintuplé en beaucoup d'autres. Peu à peu, ceux qui la payaient passent dans les rangs de ceux qu'elle doit soulager. Déjà l'on peut prévoir le jour où la population de certains bourgs sera devenue tout entière la proie du paupérisme. Jamais le chiffre des pauvres en état de travailler, inscrits sur les registres, n'a été aussi élevé. A Accrington, ville du Lancashire, qui compte 9,000 habitants, il n'en est pas plus de 100 qui aient suffisamment d'ouvrage.

A Stockport, plusieurs milliers de personnes n'ont absolument aucun autre moyen d'existence que la charité publique. A Wigan, tous les membres de beaucoup de familles restent au lit tout le jour, parce que la faim, disent-ils, est moins insupportable quand on est couché. A Prescott, sur 1,400 chefs de famille, 200 ont été assignés le même jour pour n'avoir pas payé la taxe, et ils ne l'avaient pas payée parce qu'ils n'étaient plus en état de le faire. A Sheffield, la taxe des pauvres était, dans le second trimestre de 1839, de 541 livres sterling; elle a été de 4,253 livres dans le second trimestre de 1842. Dans les contrées du centre, un tiers seulement de la population a de l'ouvrage. Sur les grands chemins, il n'est pas rare que les indigents fixent eux-mêmes aux voyageurs l'aumône qu'ils en exigent, et qu'il faut donner pour pouvoir continuer sa route. A Beaumont, de vingt-cinq à trente incendies ont éclaté en trois mois, et on les attribue pour la plupart au mécontentement que la pauvreté inspire à la classe ouvrière. Chaque jour, le respect pour la constitution et pour les lois diminue, les droits de la propriété sont méconnus et le désespoir dispose à toutes les violences. Dans quelques comtés, les ouvriers sans travail se promènent par bandes nombreuses demandant du pain, et lorsqu'on les avertisse qu'ils transgressent ainsi la loi, ils demandent qu'on les jette par centaines en prison, puisque là du moins ils ne mourront pas de faim.

Nous n'avons pas eu besoin pour tracer ce sombre tableau de prononcer les noms de Paisley et de Nottingham, où la misère a atteint un degré peut-être plus effrayant encore. Mais on nous permettra, pour donner une idée plus complète de la situation des classes ouvrières, de laisser parler un voyageur, M. Cooke Taylor, qui vient de visiter une partie du Lancashire,

célèbre entre toutes par l'amélioration qu'elle doit à l'industrie. Ce district, qui comprend la forêt de Rossendale, Colne, Burnley et Padiham, n'était couvert, il y a un siècle, que de buissons et de marais; il l'est maintenant de fabriques et de métairies. Mais sa prospérité a disparu plus vite encore qu'on ne l'avait vue naître. Une seule manufacture, celle de MM. Whitehead à Hollymount, continue, à cause de la nature particulière de ses produits, à présenter, au milieu de la ruine générale, l'aspect actif et heureux que tout le pays offrait naguère.

« Le même soir, dit M. Taylor, je me rendis à Burnley, et le contraste entre ce lieu et celui que je venais de quitter était vraiment désolant. Des groupes d'hommes oisifs s'étaient formés dans la rue, leurs yeux hagards exprimaient la faim; je leur trouvais cette apparence farouche et agitée que j'ai souvent remarquée chez les hommes privés de leur raison. Ils racontaient sans embarras l'histoire de leur misère, de degrés en degrés devenue épouvantable, et ils la supportaient avec une fermeté dont la race saxonne paraît seule capable. « Ce n'est pas des aumônes qu'il nous faut, disent-ils, c'est du travail. » Plusieurs, pour en obtenir, quelque pénible qu'il pût être et quelque faible que fût le salaire, ont parcouru de grandes distances. Tous sont charitables; les tisserands en veulent en outre aux machines et souhaitent qu'on ait recours sans retard à la force; les ouvriers des fabriques ne sont pas d'accord avec eux sur ces points. Des deux parts on s'en explique très-ouvertement.

« A Colne, je visitai sans choix quatre-vingt-trois logements: ils ne contenaient d'autres meubles que quelques vieilles caisses au lieu de tables et de chaises; quelquefois même il n'y avait que de grosses pierres pour s'asseoir. De la paille et des copeaux tenaient lieu de lits; tantôt une vieille toile d'emballage servait de couverture, tantôt aussi il n'y avait rien absolument pour se couvrir. J'ai vu des enfants calmer leur faim avec des restes de légumes gâtés ramassés au marché. J'ai vu une femme minée par le dénuement offrir le sein à un enfant de quinze mois qui pouvait à peine en tirer quelques gouttes de lait, et qu'on n'avait pas encore sevré pour ne pas augmenter le nombre de ceux entre qui il fallait partager une nourriture insuffisante.

« Le pasteur m'apprit que, sur 53,000 habitants, 13,000 sont assistés par la paroisse, que la taxe des pauvres s'est élevée de 3 sh. à 10 sh. par livre, et que ce secours est encore si disproportionné aux besoins que, dans l'un des quartiers de la ville, le commissaire chargé de distribuer les secours est obligé de se faire protéger par la force armée. Il ajouta que les petits marchands et les fermiers du voisinage sont atteints à leur tour. On m'a confirmé ces renseignements dans les magasins où je suis entré: partout on ne prévoit que la ruine.

« A Padiham, la misère est la même qu'à Colne, le désespoir des habitants y est plus rempli d'irritation. On n'y trouve guères d'exemples de la soumission patiente que j'avais remarquée à Colne. J'étais entré dans une maison, et y ayant trouvé un enfant malade, je lui avais donné une pièce de six pence. « Vous devez être pauvre vous-même, me dit le père avec un sourire amer, car sans cela vous ne seriez pas charitable. » Dans les lieux que j'avais visités, les récits des souffrances éprouvées étaient faits le plus souvent sans colère; mais ici en parlant on grinçait les dents, on agitaient les mains, on prononçait avec énergie d'effroyables malédictions. « Nous n'attendons que le signal pour commencer, » entendait-on dire à chaque pas, d'un ton qui ne permettait pas de douter de la sincérité de ces menaces.

La mesure que le gouvernement français vient de prendre, en élevant, dans l'intérêt de l'industrie du pays, les droits d'entrée sur les lins et sur les toiles, va accroître encore la misère déjà si affreuse en Angleterre et peser sur les districts de l'Ecosse et du Yorkshire, spécialement voués à ce genre d'industrie. L'association des douanes allemandes se propose de son côté, à ce qu'on assure, d'élever les droits sur les étoffes de laine, et ce sera un nouveau coup porté aux classes ouvrières de la Grande-Bretagne.

Cet état de choses est si alarmant qu'il inspire aux organes de la presse anglaise les réflexions les plus sinistres.

« Que faut-il faire de ce peuple qui meurt de faim? s'écrie l'un d'eux. Voilà la question qui doit absorber toutes les autres. La société semble atteinte d'une épidémie mortelle. Les classes nombreuses qui en sont des parties si essentielles périssent de misère, sans espoir de remède, et ce ne sont pas les dissipateurs, les paresseux, les imprévoyants qui meurent de faim; non, ce sont les hommes moraux, les hommes laborieux, les hommes intelligents. Ils meurent de faim au milieu de l'abondance que les entourent, et sans qu'il y ait de leur faute dans leur dénuement. C'est par milliers qu'ils meurent de faim et qu'ils voient leurs familles dépérir, faute des plus simples nécessités de la vie.

« Est-il étonnant que le désespoir se soit enfin emparé de ces malheureux? Est-il étonnant qu'ils se déclarent prêts à recourir à la force, non pour imposer au pays la charte du peuple, mais pour obtenir du pain? Nous en sommes au premier acte d'une révolution bien plus sérieuse que celle qui, il y a deux cents ans, a bouleversé l'état et plongé le pays dans la guerre civile. En 1642, on combattait pour un principe; en 1842, il s'agit de la vie même. »

Une autre feuille s'exprime ainsi :

« Les nouvelles de chaque jour nous montrent que l'empire est aujourd'hui dans un extrême péril. Les larges fondements de la société tombent en poussière. Le besoin étend d'une manière effrayante ses ravages.

« Le travail, cette source de la richesse, disparaît du pays. Au lieu de ces millions d'hommes actifs qui filaient, qui tissaient et qui forgeaient, consommant et produisant à la fois, nous avons des multitudes sans travail, recevant du public une subsistance qui ne leur suffit pas, épuisant la richesse au lieu de la créer, dominés par un mécontentement général qui menace chaque jour d'éclater en une vaste incendie. Le palais d'Aladdin élevé magiquement par l'industrie en une seule nuit a disparu en aussi peu de temps.

« A moins que le sort qui la menace ne soit détourné à temps, l'Angleterre, il y a quelques années la plus puissante nation du monde, ressemblera bientôt à un insensé qui, dans sa faim, dévore sa propre chair. Si l'insurrection commence, elle éclatera sur tous les points à la fois. Le pillage sera à l'ordre du jour. Il n'y a d'alternative qu'entre une révolution paisible et une révolution violente. »

Voilà le langage d'écrivains qui désirent d'autant plus ardemment le salut de leur patrie, qu'ils ne se font pas illusion sur les maux qui la désolent et sur ceux plus grands encore qui la menacent. (Semeur.)

Nouvelles Diverses.

Le Morning-Advertiser donne un relevé des navires employés par le commerce de la Grande-Bretagne pendant les années finissant le 5 janvier 1841 et 1842.

En 1841, importation : 17,883 navires anglais jaugeant 3,497,501 tonneaux avec 172,404 hommes, et 10,198 navires étrangers jaugeant 1,460,294 tonneaux avec 81,295 hommes. L'exportation a employé 17,633 navires anglais jaugeant 3,292,984 tonneaux avec 181,580 hommes, ainsi que 10,440 navires étrangers jaugeant 1,488,888 tonneaux avec 81,672 hommes.

En 1842, importation : 18,525 navires anglais jaugeant 3,361,211 tonneaux avec 178,696 hommes, ainsi que 9,527 navires étrangers jaugeant 1,291,465 tonneaux avec 73,634 hommes. L'exportation a employé 18,464 navires anglais jaugeant 3,429,279 tonneaux avec 186,696 hommes, ainsi que 9,786 navires étrangers jaugeant 1,336,892 tonneaux ayant à bord 75,694 hommes.

— La prime sur l'or, à Paris, est de 10 par mille, qui, au taux de la monnaie anglaise de 3 liv. sterl. 17 sh. 10 d. 1/2 l'once d'or, donne un change de 25 40 1/2. Le change de Paris sur Londres étant de 25 47 1/2, il en résulte que l'or est de 0 28 0/0 plus cher à Londres qu'à Paris. Il résulte des nouvelles de Hambourg que le prix de l'or est de 43 0 1/2, qui au taux précité de la monnaie anglaise, donne un change de 13 7 3/4.

Le change de Hambourg sur Londres étant de 13 9, il en résulte que l'or est de 0 58 0/0 plus cher à Londres qu'à Hambourg.

Le cours du change de New-York sur Londres est de 107 1/4 0/0. Le pair du change entre l'Angleterre et l'Amérique étant de 109 23/40, le change est de 2 32 0/0 contre l'Angleterre. Le change coté à New-York étant pour traites à 60 jours de vue, l'intérêt doit être déduit de cette différence.

— On lit dans le Standard :

« Les tableaux des revenus ont été publiés; l'augmentation nette sur l'année est de 665,175 liv. st. L'augmentation eût dépassé un million

sterl. sans un lourd déficit dans les douanes pour le dernier trimestre, s'élevant à 436,000 liv. st. Il faut attribuer ce résultat aux effets de la nouvelle loi des céréales et aussi à la stagnation des affaires produite par les lenteurs apportées à la loi des tarifs nouveaux. »

— On écrit de Hambourg, 30 juin, à la Gazette de Cologne : « Le cabinet anglais ne se presse jamais d'exécuter les jugements rendus lorsqu'il s'agit de restituer une prise faite illégalement ; aucune station ne peut se vanter d'avoir vu un schellings des Anglais, mais toutes les fois qu'une prise est reconnue bonne et valable, elle est immédiatement vendue. On se rappelle qu'un navire brémois, ayant été capturé par les Anglais comme suspect de se livrer à la traite, fut conduit à Brême. Le navire fut acquitté, et le tribunal condamna l'amirauté anglaise à payer des dommages-intérêts considérables. Elle vient d'appeler de cette décision à la cour suprême de justice des trois villes anseatiques siégeant à Lubeck. C'est son droit ; mais qu'on pense au préjudice que toutes ces procédures doivent causer aux armateurs. Les propriétaires du navire français le *Marabout* en savent quelque chose. Il s'écoulera peut-être encore bien du temps avant que les indemnités que leur a allouées le tribunal de Cayenne leur soient payées. »

— On a souvent dit que du travail dans les manufactures, tel qu'il existe aujourd'hui, résultent le crétinisme physique. A l'appui de cette dernière vérité, déjà trop démontrée, le *Courrier du Haut-Rhin* donne un tableau comparatif des derniers numéros atteints par le contingent de la conscription dans les cantons industriels et dans les cantons ruraux. Il résulte de ce tableau que, pour trouver dans les premiers de ces cantons quarante ou quarante-cinq hommes propres au service, il a fallu arriver aux numéros 100 ou 104, tandis que, dans les cantons ruraux, on a pu s'arrêter, pour le même contingent, aux environs de 70.

— Pendant que le produit des mines d'or du Brésil et de l'Amérique baisse de jour en jour, celui des mines de la Sibirie s'accroît, au contraire, considérablement. En 1829 il était encore nul ; en 1840 il a été de 3,300 kil. d'or, et on compte qu'en 1841 il a été de plus de 5,000 kilogrammes ayant une valeur de 16,000,000 de fr.

— On lit dans la *Gazette universelle de Leipzig* : « En 1821, l'exportation de Suède de marchandises de toute espèce s'élevait à 12,161,000 rixd. ; en 1840, elle a été de 20,437,000 rixd. En 1821, l'importation en Suède a été de 11,143,000 rixd. ; en 1840, de 18,308,000 rixd. »

— L'état brillant des finances de la Suède est généralement connu. Le papier est sur la même ligne que l'argent ; on le préfère à la Bourse à l'argent comptant. On prétend que le roi ne veut pas se contenter d'un pareil résultat, et que S. M. s'occupe en ce moment d'un nouveau plan de finances pour la Norvège. »

— Les incendies se succèdent avec une rapidité effrayante en Alsace. Samedi dernier, vers huit heures du matin, au moment où les habitants de Wangen étaient occupés aux travaux des champs, le feu s'est déclaré dans une maison de cette commune et a consumé en peu de temps trois maisons d'habitation et quatre autres bâtiments.

L'incendie aurait exercé de plus grands ravages encore si les israélites, réunis dans les synagogues des communes voisines de Kirchheim et de Westhofen, ne s'étaient empressés d'accourir et de porter les premiers secours ; c'est grâce à leur active intervention que les progrès du feu ont été bientôt arrêtés et que l'on n'a pas eu à déplorer un plus grand malheur.

— A Obernai, un incendie a consumé ces jours derniers six maisons d'habitation.

P. S. — Nous avons entre les mains une déclaration faite par M. Martin aux électeurs de l'opposition (arrondissement du nord). Nous la publierons demain.

Nouvelles Etrangères.

ANGLETERRE.

On écrit de Londres le 7 juillet : « Hier matin, à sept heures et demie, Francis, chargé de fers, a été conduit à la station du chemin de fer du sud-ouest et de là à Gosport où il a été placé immédiatement à bord du vaisseau le *New-York* partant pour les colonies de l'Australie. Lundi il avait pris congé de sa famille. » Le prisonnier John William Bean, accusé d'attentat sur la vie de la reine, vient d'être conduit à Newgate pour subir son procès. Il a été trouvé coupable par le conseil. »

ESPAGNE.

Les journaux de Madrid sont du 2 et ceux de Barcelonne du 3. La chambre des députés espagnols a voté à la hâte les budgets des affaires étrangères, de la justice, de la guerre et de la marine, ainsi que le budget général des recettes.

Un article de la *Gazette universelle* donne à entendre que les relations de l'Espagne avec le Portugal ne sont pas très-rassurantes. Il paraît qu'une bande de voleurs s'est emparée de M. Saez, sénateur pour la province d'Orense, et que, se voyant poursuivie par les troupes, elle s'est réfugiée avec sa capture en Portugal. On dit aussi que le chef de cette bande demande une forte somme pour la délivrance de M. Saez. La *Gazette* prend texte de cet acte pour annoncer que le gouvernement est disposé à montrer de la vigueur tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les journaux de Barcelonne parlent de la prise du chef carliste Felip. On a déjà dit, d'après une dépêche télégraphique, que ce chef venait d'être fusillé à Sich.

Le bruit avait couru le 6 à Bayonne que des troubles avaient éclaté à Madrid. Le *Phare des Pyrénées* du même jour dit que ce bruit est sans fondement.

— On écrit de Barcelonne, le 29 juin : « La nouvelle de l'envoi de Zurbano avec des troupes en Catalogne a jeté la terreur parmi les bandes carlistes ; elles commencent à se disperser. Les chefs cherchent à gagner la frontière française, et chaque factieux se cache isolément. »

On assure que le nouveau ministre a envoyé des instructions aux autorités de notre province, leur enjoignant de réprimer avec vigueur toute tentative des carlistes et des républicains.

La députaition provinciale a fait une avance de 24,000 duros pour faire face aux besoins les plus urgents des troupes qui se trouvent dans la Catalogne.

M. Ferdinand Lesseps, nouveau consul de France à Barcelonne, vient d'arriver dans cette ville à bord de la gabare française *L'Emulation* ; il a immédiatement pris possession du consulat et a visité les autorités. »

SUISSE.

Les instructions de tous les cantons dans l'affaire des couvents sont maintenant connues et nous permettent de dresser le bilan exact de la situation de la question.

Sept cantons et un demi demandent le rétablissement absolu de tous les couvents, savoir : Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Fribourg, Neuchâtel et Appenzell intérieur.

Deux cantons et demi, tout en demandant en première ligne le rétablissement de tous les couvents, peuvent adhérer à des concessions sans autres limites à peu près que la volonté personnelle des députations, savoir : Saint-Gall, Valais et Bâle-Ville.

Onze états et deux et demi se déclarent satisfaits en première ou en se-

conde ligne et veulent que la question sorte du recès : ce sont Berne, Zurich, Soleure, Schaffhouse, Argovie, Vaud, Genève, Grisons, Thurgovie, Tessin, Glaris, Bâle-Campagne et Appenzell extérieur.

Parmi ces états trois et demi ont donné des instructions absolues et qui ne permettent pas d'entrer dans la voie des concessions : Berne, Argovie, Tessin, Bâle-Campagne et Appenzell extérieur. Les huit autres se prêtent d'un couvent à ajouter à ceux dont Argovie a fait l'offre. Saint-Gall et Valais pourraient alors se joindre à eux, de telle sorte que dix cantons sembleraient disposés à demander encore le rétablissement du couvent d'Hermenschwyl, par exemple.

Si du côté des Sarniens deux états prenaient sur eux de se contenter de cette mesure, elle réunirait une majorité et terminerait l'affaire ; mais il n'en sera rien ; les Sarniens veulent tout ou rien et ils sont conséquents dans leurs prétentions.

Il est donc évident que l'adoption de la proposition Neuhaus est la seule qui puisse amener une solution, résultat que désire avant tout l'immense majorité des Suisses, fatigués de voir que le maintien de quelques couvents de plus ou de moins soit une pomme de discorde permanente. (Helvétie.)

INDES ORIENTALES.

Dans l'Afghanistan, les troupes anglaises ont repris l'offensive. Le général Pollock a délivré la garnison de Jellalabad.

— On lit dans la *Gazette de Bombay* du 23 mai :

« Des lettres de Jellalabad du 26 avril annoncent que le 25 est arrivé dans le camp du général Pollock le capitaine Collins Mackenzie, un des prisonniers de Caboul, envoyé sur parole en mission, avec des propositions de Mohamed-Ukbar-Khan et de Mohamed-Shek-Khan-Inghilise, pour la délivrance des prisonniers. On ne connaît pas les détails de ces propositions. Le capitaine Mackenzie prétend que Mohamed-Ukbar n'a plus qu'une centaine de soldats. Depuis sa défaite par le général Sale, presque tous ses hommes l'ont abandonné. Les prisonniers de Caboul, hommes et femmes, sont enfermés dans deux forts situés dans la vallée de Tezeen. Ils sont très-bien traités. Le général Elphinstone, mort le 24 avril, et dont le corps doit être envoyé à Jellalabad, a signé, la veille de sa mort, un mémoire aussi curieux qu'instructif contenant les détails authentiques de tout ce qui s'est passé depuis le commencement des affaires de Caboul jusqu'à l'époque où il a été fait prisonnier. Le capitaine Mackenzie, qui s'est exposé à retourner dans les fers, a vu de ses propres yeux Mohamed-Ukbar-Khan tuer notre ambassadeur, sir William Mac-Naghten. Il prétend aussi savoir positivement que Shah-Soojah a trempé dans la rébellion. »

— Les nouvelles de Caboul annoncent que Shah-Soojah a été mis à mort, et que son meurtrier a été proclamé à sa place. On croit que cet événement ouvrira aux Anglais les portes de Caboul.

Le Gérant responsable, B. MURAT.

SALLE DE LA GALERIE DE L'ARGUE.

Tous les soirs, à huit heures, Représentation des chiens et des singes savants et comédiens.

TOURS GYMNASTIQUES DE G. SUHR FILS.

MICROSCOPE A GAZ OXI-HYDROGENE.

POLYORAMA OU POINT DE VUE PROTÉGÉ.

NOTA. — On donne des représentations particulières aux collèges et aux pensions en réduisant le prix.

Etude de Me Charavay, huissier, rue de l'Archevêché, n° 6.

Le jeudi quatorze juillet 1842, à dix heures du matin, sur la place des Cordeliers, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en métiers à mouliner avec leurs accessoires, dévidoir, rouets, échelle, table de jeu, chaises, et autres objets. (1174)

A vendre.

UNE VOITURE DE MARCHAND toute neuve, pour un cheval, fermant à clé devant et derrière, couverte et garnie partout en ferblanc ; elle est montée sur ressorts et propre au transport de toutes sortes de marchandises. S'adresser à M. Regney, aubergiste à la Demi-Lune, ou, samedi prochain, à Charabara, Marché aux Chevaux. (865)

A vendre ou à louer.

JOLI ET BON PIANO d'Erard, en acajou, à cinq octaves. — Prix : 85 fr. — Location : 5 fr. 50 c. par mois ; 56 fr. pour l'année.

GRAND ET BEAU POÊLE à grille, à four et à colonne, pour magasin et appartement. S'adresser rue Grenette, n. 5, au 2^e, excepté les jeudis et les dimanches. (861)

A louer de suite ou à la Noël prochaine.

PLUSIEURS CHAMBRES ET BOUTIQUES, au Point-du-Jour (quartier de Saint-Frédéric), maison Sedy. S'y adresser à M. Vise, successeur de M. Drevet, cabaretier. (862)

COURRIER DU COMMERCE.

DILIGENCE EN POSTE

DE GRENOBLE A LYON, PAR VIENNE ET VOIRON, EN TREIZE HEURES.

Les départs ont lieu tous les jours de GRENOBLE à sept heures du soir, de LYON à six heures. BUREAUX.

A LYON, quai Bon-Rencontre, n. 62 bis, chez Ferrouillat, Martinais et Coquet frères ;
A GRENOBLE, place Grenette, chez Coquet frères, Ferrouillat et Martinais ;
A VIENNE, près la Table-Ronde, chez Tachet ;
A VOIRON, sur la place, chez Tournachon.

CORRESPONDANCE.

Clermont-Ferrand, Paris et le Nord.
Gap et les Alpes, le Bourg-d'Oisans, les bains d'Uriage, d'Allevard et de La Motte.
Annonay, Saint-Etienne par le chemin de fer, le Midi par le Rhône.
La Grande-Chartreuse. (5395)

MALADIES DE LA PEAU ET DU SANG.

EXTRAIT OU ESSENCE DE SALSEPAREILLE DU PORTUGAL, pur, sans sucre, pour la guérison radicale et sans rechute des maladies vénériennes, dartreuses, rhumatismales, etc., tant anciennes qu'elles soient. — Ne pas confondre cette préparation avec le sirop. — Prix du flacon : 20 fr. ; le demi-flacon, 10 fr.

Dépot, pour Lyon, BERTRAND, place Bellecour, 12 ; MARSEILLE, THUMIN, rue de Rome, 46 ; SAINT-ETIENNE, MARTINET, rue de Foy ; GRENOBLE, SAVOYE, rue Vieux-Jésuites, tous pharmaciens. (7181)

MALADIES SECRETES. SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce Sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces ; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les éruptions et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procurent une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce Sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque. A Vienne, chez M. Mouret fils, épicer, rue Marchande. — A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue. — A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers. — A Saint-Etienne, chez M. Monestier, épicer, rue Royale, 1. — A Villefranche, chez M. Roset, confiseur. — A Genève, chez Buvelot, pharmacien, quai des Bergues. — A Rive-de-Gier, chez M. Marrel, quincaillier, grande rue Pallouin. (7138)

Médaille d'honneur et Privilège exclusif.

BREVETS D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT, PROLONGATION DES BREVETS POUR DIX ANS PAR ORDONNANCE ROYALE.

CAPSULES DE MOTHES

Au Baume de Copahu pur et liquide, Pour le TRAITEMENT des MALADIES SECRÈTES, Écoulements récents ou chroniques, Fleurs blanches, etc.

DÉPOT GÉNÉRAL : chez M. LARDET, pharmacien, place de la Préfecture, 16.

Toute boîte dont la partie inférieure ne sera point revêtue de la signature MOTHES LAMOUROUX ET C^e sera réputée CONTREFAÇON, et le vendeur poursuivi conformément à la loi.

PRIX DE LA BOITE : 4 FRANCS. (7548)

DU 11 AU 20 JUILLET INCLUSIVEMENT,

LES HIRONDELLES

Dont la marche est supérieure à celle de tous les bateaux de la Saône.

SANS AUCUNE EXCEPTION, PARTENT POUR CHALON

Tous les jours à 5 1/2 heures du matin. (6073)

SEUL DÉPOT

A Lyon, chez Mme veuve Ravy, rue Poits-Gaillot, n. 7, des articles renommés de la maison Rousseau de Paris. L'EAU DORÉE, qui teint réellement sans préparation, de suite et pour toujours les cheveux et les favorise toutes nuances ; LA POMME GREEQUE, qui arrête immédiatement la chute des cheveux et les fait pousser en peu de temps ; L'ÉPILATOIN DU SÉRAIL, qui fait tomber les poils du visage ou des bras en dix minutes, sans altérer aucunement la peau ; LA CRÈME DE TURQUIE, qui blanchit à l'instant même la peau la plus brune ; L'EAU DE TURQUIE, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage ; L'EAU ROSE DE LA COUR, qui rafraîchit le teint, lui donne un coloris vif et naturel : on peut se laver le visage sans qu'il disparaisse. — Prix : 5 fr. chaque article. (6150)

PHARMACIE A LYON, RUE PALAIS-GRILLET, 23.

DÉPURATIF DU SANG

Pour la GUÉRISON des MALADIES SECRÈTES nouvelles ou anciennes, des Dartres, Gales rentrées, Affections rachitiques, rhumatismales, et de toute Acreté ou Vice du Sang et des Humeurs.

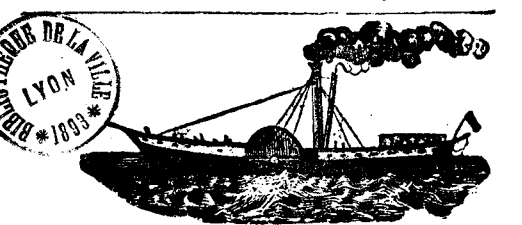
Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. Entièrement végétal, il remédie aux accidents mercuriels.

Prix : 3 fr. le flacon.

En dépôt à Saint-Etienne, à la Pharmacie Chermazou, rue de la Comédie. (7381)

Brevet d'Invention.

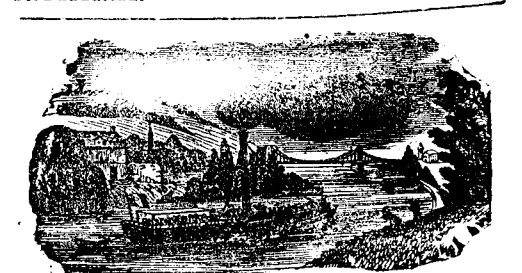
Le sieur BAILL, de Dardilly, renommé par ses presses à sphéroïde, qui économisent beaucoup de temps et de bras, vient de transporter ses ateliers à Vaise, route de Bourgogne, en face de l'hôtel de la Duchère. Il fait des treuils, des chèvres à engrenage et d'autres pièces mécaniques. (864)



LE CROCODILE, LE MARSOIN, LE MISTRAL, LE SIROCCO, beaux bateaux à vapeur en fer. d'une marche bien supérieure à tous les autres bateaux du Rhône sans exception.

Partent tous les jours du port d'Ainay, sur la Saône, A 3 HEURES 1/2 DU MATIN.

S'adresser aux propriétaires, MM. BONNARDEL frères et FOUR, quai de l'Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine à bord du bateau. (6761)



Service spécial pour le Transport des Voyageurs

ENTRE LYON ET VALENCE, Par les Bateaux

L'AIGLE ET LE CYGNE.

ABORDANT, A LA MONTÉE ET A LA DESCENTE.

DANS LES PORTS DE VIENNE, CONDRIEU, SERRIÈRES, ANDANCE, SAINT-VALLIER ET TOURNON.

Départs tous les jours :

De LYON, port de la Charité, à onze heures du matin ;

De VALENCE, à trois heures du matin. Bureaux de la Compagnie : place de la Charité, 12. (6685)

PAPIER D'ALBESPEYRES.

Entretien des VÉSICATOIRES, sans odeur ni douleur, seul prescrit depuis vingt-cinq ans par les professeurs des écoles de médecine. — COMPRESSES et SERRIÈRES perfectionnées.

Dépôts à Lyon, chez MM. André, pharmacie des Célestins et Vernet, place des Terreaux, et dans les autres villes chez les pharmaciens dépositaires. (8906—6063)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSRY FILS, rue Poulallerie, 19.